

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 JANVIER 2024 A 20h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, , Fabrice GRIMAUT, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS, Christian MICHELIN SECRETAIRE : Céline PERNOT
En exercice : 11	
Présents : 9	
Votants : 9	
Date de convocation : 19 janvier 2024	

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 21 décembre 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Demandeur		Nature des travaux
DONNET Françoise	38 grande rue	appentis
COUTURIER Yoan	5 rue des écoles	toiture
COUTURIER Yoan	6 rue des écoles	fenêtre
COUTURIER Yoan	7 rue des écoles	panneaux photovoltaïques

- **Point sur l'avancement du dossier d'aménagement de la zone 1AUh**

Une réunion est prévue le 16 février 2024 à 14h30 avec le Pays Lédonien pour faire le point sur l'avancement du dossier.

Finances et travaux

- **Préparation du budget 2024 : investissements à prévoir**

Le Conseil Municipal fait le point sur les dépenses à inscrire au budget 2024 qui sera voté lors du prochain Conseil Municipal. Certaines dépenses sont déjà engagées par la commune

- Tranche de renouvellement de l'éclairage public
- Etude de l'aménagement des zones 1AUh et 2AUh
- Etude de la défense incendie de la commune (travaux sur les exercices suivants en fonction des résultats de l'étude)
- Travaux en forêt selon le plan d'aménagement de l'ONF

A l'étude pour l'exercice 2024 et suivants :

- Réfection ou reconstruction de l'abribus de la rue de l'église
- Aménagement d'une cuisine dans un logement communal
- Aménagement d'un petit espace cuisine dans la salle de réunion de la mairie
- Travaux de l'église (électricité, plâtrerie et peinture, traitement des infiltrations d'eau)
- Aménagement des traversées
- Plan local d'urbanisme Intercommunal
- Aménagement paysager du rural parc, de l'étang, de la place de la mairie
- Achat d'un équipement de nettoyage des caniveaux
- Achat d'une nettoyeuse pour la salle des fêtes

- **Remplacement de l'armoire frigorifique de la salle des fêtes**

L'armoire frigorifique de la salle des fêtes est en panne depuis décembre. Les frais de réparation étant élevés et le matériel ayant déjà plus de 15 ans il a été décidé d'acheter un nouveau frigo chez THIRODE pour la somme de 2 980 € TTC

- **Exonération de taxe foncière : étude**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas voter une exonération supplémentaire de taxe foncière sur les propriétés bâties relatives aux économies d'énergie. Cette exonération n'est pas compensée par l'Etat.

Les logements neufs bénéficient de l'exonération de 2 ans.

- **Renouvellement du service informatique du SIDEC (*délibération n°1 adoptée à l'unanimité*)**

Le Conseil Municipal accepte de renouveler pour une durée de 6 ans la convention de mise à disposition du service informatique du SIDEC (logiciels, mise à jour, maintenance....)

Le coût annuel s'élève à 2 512,50 €

Personnel communal

- **Adhésion au marché assurance statutaire du Centre de Gestion**

Le Conseil Municipal souhaite se joindre à la mise en concurrence lancée par le Centre de Gestion (CDG) du Jura pour le contrat d'assurance risques statutaires (assurance du personnel), un contrat groupe pour la mutuelle santé et pour la garantie maintien de salaire.

A l'issue de la consultation, si les tarifs obtenus ne sont pas favorables, la commune n'a aucune obligation d'adhésion.

Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

- **EPAGE : enquête publique**

Une enquête publique de déclaration d'intérêt général au titre de la loi sur l'eau relatif au programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau du bassin de la Seille aura lieu du 05 février 2024 au 07 mars 2024.

- **Compte-rendu de la réunion de la base de loisirs**

Le compte-rendu de la dernière réunion de la base de loisirs est communiqué au Conseil Municipal.

Questions et informations diverses

- Dimanche 17 mars : foulées bletteranoises

- Samedi 13 avril : Tour du Jura

- 9 juin : Elections européennes

- Point sur l'entretien de la salle des fêtes

- Composteurs

Le SICTOM propose des composteurs au tarif de 30 €

- Une fuite d'eau a eu lieu à l'école durant les vacances scolaires : fuite réparée et sinistre déclaré. Le parquet qui a été endommagé sera changé durant les vacances scolaires.

- Le détecteur du radar pédagogique de la rue Denis Mignerot a été changé pour la somme de 336 € TTC

- Sécheresse 2023 : aucun habitant n'a déclaré de problème en mairie donc aucune demande de reconnaissance de catastrophe naturelle ne sera déposée pour l'année 2023.
- Un nettoyage du réseau d'eau pluviale de la commune a été réalisé par la société HUSSON pour la somme de 2 896 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 07 mars 2024 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT

LISTE DES DELIBERATIONS

01	Adhésion à la direction informatique et technologies de l'information du SIDEC (DITIC)